



Foret carbure monobloc HOLEX Pro Steel, queue cylindrique DIN 6535 HA, TiAlN, Ø DC h7: 9,3 Pouce ou mm



Données de commande

N° commande	122501 9,3
GTIN	4045197824820
Classe d'article	12F

Description

Exécution:

HOLEX Pro Steel:

Les arêtes principales droites et un **profil de rainure spécial** assurent une bonne évacuation des copeaux. La géométrie de coupe robuste garantit perçage hautes performances et sécurité de processus.

Nombreuses possibilités d'utilisation dans les aciers grâce à une combinaison de carbure tenace à grain ultra-fin et de revêtement extrêmement résistant à l'usure.

Jusqu'à Ø 1,9, avec 4 méplats; à partir de Ø 2, avec affûtage conique.

Ame renforcée et amincissement spécial et donc arête de coupe transversale de **grande précision de centrage**. **Les arêtes principales droites** avec léger chanfrein et une forme particulière de goujure génèrent des **copeaux courts**.

Recommandation(s):

Profondeur de perçage maximale :

longueur des goujures (voir tableau) moins $1,5 \times \text{Ø nominal}$.

Remarque(s):

Longueur des goujures $L_c = L_2 + 1,5 \times D_c$.

Types HB et HE disponibles au même prix que le type HA.

Type **HB**: commander avec **122502**.

Type **HE**: commander avec **122503**.

Méthode d'usinage: HPC

Norme: DIN 6537 K

Tolérance Ø nominal: h7

Nombre de dents Z: 2

Tolérance Ø nominal: h7

Profondeur de perçage maximale recommandée L_2 : 33,1 mm

Longueur totale L: 89 mm

Ø queue D_s : 10 mm

Avance f dans l'acier < 900 N/mm²: 0,22 mm/tr

Description technique

Longueur des goujures L _c	47 mm
Ø queue D _s	10 mm
Ø nom. D _c	9,3 mm
Profondeur de perçage maximale recommandée L ₂	33,1 mm
Avance f dans l'acier < 900 N/mm ²	0,22 mm/tr
Longueur totale L	89 mm
Nombre de dents Z	2
Norme	DIN 6537 K
Tolérance Ø nominal	h7
Série	HOLEX Pro Steel
Revêtement	TiAlN
Type d'outils	Carbure monobloc
Profondeur de perçage jusqu'à	4×D
Angle de pointe	140 degré
Queue	DIN 6535 HA avec h6
Arrosage interne	non
Méthode d'usinage	HPC
Bague de couleur	vert
Type de produit	Forets hélicoïdaux